

Publié le 24 Avril 2021 15:00:00

ANIMAUX-online
com

DEVIENT

PEUPLE
ANIMAL

LE SITE DE LA RÉDACTION DU MAGAZINE 30 MILLIONS D'AMIS



LE MAGAZINE BONNS PLANS PROTECTION CHATS CHIENS N.A.C. ANIMAUX DE LA FERME FAUNE SAUVAGE VIVRE ENSEMBLE

Journée mondiale des animaux de laboratoires : pour quoi faire ?



Photo : Shutterstock

Protection/ Expérimentation

Ces derniers jours, l'expérimentation animale est sous le feu des projecteurs. Le point culminant du sujet est atteint ce 24 avril, avec la journée mondiale des animaux de laboratoires. L'occasion pour les associations de protection animale de mettre en lumière le quotidien de ces animaux et de montrer que des alternatives existent.

En préambule de cette journée mondiale des animaux dans les laboratoires, deux associations ont fait parler d'elles. La première, **Animal Testing**, a diffusé le témoignage anonyme de deux professionnelles souhaitant alerter sur les sombres coulisses de leur travail. Une ex-animalière dans un laboratoire de l'ouest de la France explique ainsi avoir été contrainte de fracasser des lapereaux contre de la tôle et avoir subi de nombreuses pressions de la part de sa hiérarchie. Elle témoigne de la non-conformité des cages qui blessent les lapins et de cadences de prélèvement trop élevées, sources de grandes douleurs. Le second témoin, encore en poste, est une chercheuse membre d'un comité d'éthique qui dénonce l'inefficacité des contrôles et la mascarade des comités d'éthique : « Si le président d'un comité d'éthique est celui qui est responsable de **l'expérimentation animale**, et si les trois quarts du comité d'éthique sont composés [de ceux qui la pratiquent] – des directeurs d'étude, des animaliers et des techniciens –, [alors] c'est une mise en scène, il n'y a pas de contre-pouvoir », explique-t-elle.

« On espère que ces témoignages feront bouger les choses », confie Pauline Di Nicolantonio, porte-parole d'Animal Testing. L'association a envoyé un courrier à la Ministre de la Recherche et de l'Innovation, Frédérique Vidal, et a fait un signalement à la DDPP concernée. Elle demande davantage de contrôles, et que ces derniers ne soient pas annoncés à l'avance comme dans 85 % des cas actuels. « Nous voulons également que les sanctions soient renforcées et qu'il y ait une politique financière pour soutenir la mise en place d'alternatives à l'utilisation des animaux, car elles existent ! Enfin, nous demandons l'interdiction de mettre à mort des animaux en bonne santé. » Des requêtes partagées par **le GRAAL**, l'association qui s'efforce **de sortir et de faire adopter des animaux de laboratoires**. « Nous voulons des instances de contrôle plus efficaces pour que ce genre de pratiques ne puissent plus avoir lieu. », explique la présidente, Marie-Françoise Lheureux. « Quand l'alternative n'est pas possible, nous voulons obligatoirement que la retraite des animaux en bonne santé soit financée, pas qu'ils repartent dans un autre protocole ou qu'ils soient tués. ».

Le jour même de la diffusion de ces témoignages, l'Inserm a annoncé avoir signé, avec 30 établissements de recherche et laboratoires privés, une « Charte de transparence » sur l'utilisation des animaux. La porte-parole d'Animal Testing a du mal à croire à leurs promesses et interprète plutôt cela comme un coup de communication à l'occasion de la journée mondiale des animaux dans les laboratoires. « Je pense qu'il s'agit juste d'une coïncidence étrange puisque cela faisait plusieurs semaines qu'ils communiquaient en ce sens, mais cela nous donne surtout l'impression qu'ils ont des choses à se reprocher... Sur le site de la campagne, nous avons mis en parallèle les arguments des institutions avec ce que nous dévoilent les lanceurs d'alerte, et les réalités divergent. Nous ne pouvons pas faire de généralités car les témoignages sont de toute façon très rares et que rien ne filtre. », précise toutefois Pauline Di Nicolantonio.

RENDRE CETTE JOURNÉE MONDIALE POSITIVE

Pour la 42^e année consécutive, **la journée mondiale des animaux de laboratoires** a pour but de visibiliser cette problématique. « On a encore l'impression que c'est loin de nous, pourtant ça se passe dans les laboratoires français où 1,8 millions d'animaux ont encore été utilisés en 2019. », explique Pauline Di Nicolantonio. C'est justement dans une optique d'information que l'association belge GAIA vient d'ouvrir le site **www.testsuranimaux.be**, qu'elle destine au grand public. Marie-Françoise Lheureux, présidente du GRAAL, espère-t-elle aussi voir s'opérer une prise de conscience, et particulièrement au niveau politique. « Nous avons déposé un amendement en janvier pour **la proposition de loi** sur les conditions de vie des animaux de compagnie et de la faune sauvage captive. Nous voulions y insérer le droit de retraite obligatoire pour les animaux de laboratoires en bonne santé. Cela a été jugé hors contexte... », déplore-t-elle. Selon elle, c'est un sujet qui fait peur à tout le monde. Si les politiques ne veulent pas se mouiller, les citoyens, eux, sont de plus en plus sensibilisés à ces questions, comme l'a montré le sondage IFOP commandé chaque année par la Fondation 30 millions d'amis : 89 % des

Français sont favorables à l'interdiction de toute expérimentation animale (+3 points par rapport à 2020) lorsque des méthodes substitutives existent.

Pour continuer de montrer qu'une retraite est possible pour les animaux de laboratoires, le GRAAL a annoncé la sortie massive de plus de 350 d'entre eux. Dans la liste, une trentaine de beagles, 15 vaches, 5 chèvres, 11 primates, 5 « minipigs », une centaine de lapins, une cinquantaine de coqs et plus de 150 rats sont destinés à l'adoption. « Le grand public pourra retrouver toutes les informations sur les animaux à adopter sur nos pages Facebook et Instagram. Il y en aura tous les jours. », précise Marie-Françoise Lheureux. « La seule contrainte est de résider dans le même département que les refuges en charge des adoptions, pour leur permettre de mettre en place un suivi. Nous accordons le même soin à placer un rat qu'un chien ! ».

Depuis la première mise en retraite d'une chienne du centre thérapie génique de l'école vétérinaire de Nantes en décembre 2004, le GRAAL a à ce jour réhabilité plus de 4 600 animaux. Elle vise les 5 000 placements en 2021. Toutefois, l'association déplore l'absence de financements publics ou privés pour ces retraites : seuls les dons lui permettent d'assurer les prises en charge. « Nous n'allons pas pouvoir tenir trente ans, alerte Marie-Françoise Lheureux. Nous proposons que soit mise en place une « éco taxe » de quelques euros à l'achat de ces animaux pour permettre, à terme, de financer leur retraite. »

AUTEUR DE L'ARTICLE



Jade BOCHES Rédactrice

Jade Boches est biologiste et journaliste scientifique de formation. Passionnée par les animaux, elle suit de près l'avancée des études scientifiques afin de percer les secrets de nos animaux préférés !